

FICHE PROJET N°26

INTITULE DU PROJET :

MISE EN PLACE D'UN SYSTEME COMPLEMENTAIRE AUX TEC

LOT :

2

1. DESCRIPTION ET CONTEXTE DU PROJET

1.1. DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet consiste à trouver des solutions alternatives à la voiture. Le but est de compléter l'offre en lignes régulières du TEC et de la SNCB.

Actuellement, il existe un service de « mobilité à la demande » (CAIAC), pour toute personne qui en a besoin, spécialement les personnes âgées. Ce service offre déjà une réponse partielle aux difficultés rencontrées. L'amélioration de l'offre en transports pourrait s'envisager par l'adaptation de l'existant et par la création de nouveaux services prenant en considération les besoins spécifiques des personnes socialement ou économiquement plus fragiles. Le covoiturage apparaît être une solution en milieu rural mais n'est pratiqué que de manière informelle (déplacements scolaires et de loisirs), par manque d'outils efficaces et bien structurés. On pourra envisager de créer un guichet unique dont la forme est à définir.

Il s'agit également de centraliser l'ensemble des informations relatives à la mobilité afin de les "dispatch" le plus largement possible dans le but de favoriser la mobilité de chacun des Assessois, avec une attention particulière aux publics fragilisés. Parmi les informations à transmettre : le covoiturage, le transport de CAIAC, les transports en commun, ...

D'autres solutions découleront de l'étude du PCM où une étude complète et détaillée des besoins dans ce domaine sera entre autre réalisée (Cf fiche projet n°2). Ces solutions seront mises en œuvre en collaboration avec le Conseiller en Mobilité.

En outre, ce projet doit être envisagé en complémentarité du projet n° 1 : Création de liaisons communales de voies lentes, en vue de faciliter la mobilité douce et sécuriser le déplacement des cyclistes et des piétons entre les différents quartiers et villages de l'entité.

Voici déjà quelques pistes :

- demande d'un arrêt TEC complémentaire à Florée sur la ligne Gesves-Ciney,
- minibus à la demande,
- panneaux d'affichage pour le co-voiturage,
- création d'une navette Florée/Assesse aux heures de pointes,
- acquisition d'un bus communal qui effectuera des déplacements préétablis vers des destinations particulières qui devront être définies. Les parcours seront étudiés afin de desservir au mieux l'ensemble des villages. Les modalités d'acquisition et de fonctionnement devront être définies ultérieurement, probablement sur base d'un accord avec les TEC, ...

1.2. OBJECTIFS POURSUIVIS

1.2.1. OBJECTIF(S) PRINCIPAUX

→ 3.4 Mettre en place une politique globale et cohérente en matière de mobilité pour tous en préservant les acquis.

→ 3.5 Améliorer la coordination des services d'aide à la personne et leur accès au plus grand nombre.

1.2.2. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

Ce système complémentaire, pour être étudié, nécessitera la concertation de différents acteurs de la commune comme les habitants, CAIAC, le conseiller en mobilité (engagé dans le cadre du projet n°2), la CCATM, ...

La création d'un guichet unique améliorera l'efficacité de l'information des citoyens et de la promotion des acteurs locaux sur le territoire communal.

1.2.3. JUSTIFICATION DU PROJET (LIENS AVEC LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF ET LA STRATÉGIE)

Le projet trouve sa justification dans l'aménagement de solutions destinées à répondre aux enjeux suivants :

- Réduction de l'utilisation inutile de l'automobile (gaspillage d'énergie, problèmes de sécurité routière, de parking, ...) ;
- Augmentation des possibilités de déplacements pour les villageois ne possédant pas de voitures (jeunes, personnes âgées, tourisme fluvial).

Une des faiblesses de la commune concernant la mobilité est le réseau de bus peu performant en raison d'une fréquence trop faible dans les différents villages. De plus, il n'y a pas de TEC à Florée, Crupet et Ivoy. On pointe également une forte dépendance à la voiture pour les habitants de la commune ainsi qu'une mobilité scolaire limitée pour les enfants de moins de 12 ans sans l'accompagnement d'un adulte.

Au niveau du réseau des bus, le schéma de structure insiste sur la nécessaire augmentation des fréquences des bus circulant sur le territoire de la commune.

En ce qui concerne le guichet, de nombreux services sont déjà présents sur le territoire communal. Il s'agit d'en assurer l'information et la promotion afin de faire bénéficier les Assessois d'une offre aussi variée que possible.

La mobilité dans la commune est fortement liée aux déplacements en voiture. En mettant en place un cadre favorisant au mieux une mobilité alternative et en encourageant les initiatives citoyennes en faveur d'une mobilité solidaire, la commune solutionnera en partie ce problème d'accessibilité à la mobilité pour tous. Il s'agit d'éléments qui incitent à la pratique d'une « autre » mobilité. Il faut également veiller à ce que l'ensemble de la population puisse se déplacer facilement en tenant compte des situations de chacun (jeunes enfants, personnes âgées, personnes handicapées,...).

En se souciant de ce problème et en tentant d'y remédier, la commune montre qu'elle vise à pallier au manque de services à la population dans les villages mais également qu'elle tient compte de l'ensemble des publics et de leurs besoins spécifiques.

Ces différentes solutions amélioreront la qualité environnementale de la commune, en donneront une image positive et renforceront le sentiment d'appartenance des citoyens.

1.3. ORIGINE DE LA DEMANDE

- La commune,
- La CLDR,
- La CCATM,
- Les villageois par le biais des consultations villageoises.

1.4. PUBLIC(S) CIBLE(S)

- Les enfants,
- Les personnes ne possédant pas de moyen de locomotion,
- Les personnes âgées.

1.5. LOCALISATION

L'ensemble de la commune

1.6. STATUT AU PLAN DE SECTEUR

Pas d'objet

1.7. STATUT DE PROPRIÉTÉ

Pas d'objet

1.8. LIEN(S) AVEC LES DOCUMENTS COMMUNAUX (TRANSVERSALITÉ)

- projet n° 1 : Création de liaisons communales de voies lentes
- projet n°2 : Réalisation et mise en œuvre d'un PCM (Plan Communal de Mobilité)

2. GESTION DU PROJET

- Commune,
- TEC,
- CAIAC,
- CCATM.

3. RECHERCHE DE MOYENS

3.1. ESTIMATION DU COÛT GLOBAL

A déterminer ultérieurement.

3.2. ORIGINE DU FINANCEMENT

- Commune,
- TEC.

4. PROGRAMME DE RÉALISATION

4.1. ETAT DU DOSSIER (CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉ)

- CAIAC,
- Appel à projet Flexi-Tec,
- Dans le cadre de la semaine de la mobilité et à l'initiative de l'Asbl CAIAC, une proposition de transport local a été testée. Au moyen d'un bus local circulant le mercredi durant 10 semaines à Gesves et Assesse, l'idée était de tester l'intérêt d'une desserte en bus locale. La vocation de celle-ci étant d'augmenter la mobilité intra-communale pour permettre à tout un chacun de rejoindre les lieux fréquentés tels que les arrêts de train, les commerces et les services publics (maison communale, bibliothèque, etc.). Cependant, les horaires et l'itinéraire ont été choisis sans consultation préalable de la population, ce qui peut expliquer que le test n'ait pas rencontré le succès escompté. Il n'en demeure pas moins que ce système constitue un élément de réponse à la mobilité en milieu rural.

4.2. ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

Etude du PCM (Cf fiche n°2) dont ce projet-ci découlera.

4.3. PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

Lot 2 : 2020 -> 2022.

4.4. TÂCHES À RÉALISER

- Etudier le PCM
- Mettre en place les solutions découlant du PCM
- Création du guichet unique

5. EVALUATION

5.1. EN QUOI LE PROJET CONTRIBUE-T-IL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE?

- Au niveau social :

L'accessibilité à la mobilité pour tous renforcera le sentiment d'appartenance à la commune, l'image positive de la commune, la mixité sociale et assurera le sentiment de bien-être de la population et luttera contre l'isolement de certaines catégories de la population.

- Au niveau économique :

Permettre à chacun de pouvoir se rendre aisément aux différents commerces, espaces de rencontre, services offerts,.... c'est aussi marquer son soutien aux commerces locaux et donc renforcer l'économie locale.

- Au niveau environnemental :

En diminuant l'utilisation individuelle de la voiture, on améliorera la qualité environnementale de la commune.

5.2. CRÉATION D'EMPLOI (TYPE, ESTIMATION)

Découlera des différentes solutions étudiées.

5.3. INDICATEURS

Indicateurs de résultat du projet

- Nombre de solutions apportées par le PCM
→ Source des données : la commune
- Satisfaction des utilisateurs
→ Source de données : la commune

6. ANNEXE(S)

6.1. PLAN RÉSEAU TEC

